

Monsieur Jean-Bernard SEMPASTOUS
Député des Hautes-Pyrénées
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Paris, le 9 octobre 2017

Monsieur le Ministre,

Député de la première circonscription des Hautes-Pyrénées, je me permets de vous contacter au sujet de la restructuration du Service des impôts aux entreprises (SIE) de Lannemezan et plus largement des services publics de proximité situés sur ma circonscription.

Je tiens à vous faire part des inquiétudes qui ont été manifestées par de nombreux acteurs locaux et relayées par les représentants du personnel, parlementaires et élus locaux du département. La crainte est celle de voir disparaître progressivement des services de proximité accompagnant près de 9000 entreprises (essentiellement des agriculteurs, artisans, PME et TPE) qui concourent au dynamisme économique local dans des zones rurales et de montagne particulièrement enclavées. Or, un regroupement de la totalité des activités du SIE à Tarbes tendrait à accentuer l'enclavement de cette zone en revitalisation économique.


Conscient du bouleversement des méthodes de travail de ces services et notamment du déploiement de procédures dématérialisées entre les usagers professionnels et l'administration fiscale, il est néanmoins essentiel de ne pas abandonner ces territoires. En effet, il ne faut pas oublier le public professionnel qui se déplace toujours dans ce SIE, en demande d'une assistance proche. C'est notamment le cas des microentreprises, des loueurs en meublés et de certains agriculteurs, pour lesquels un contact direct est essentiel. Pour ces entreprises, le maintien d'un contact physique à Lannemezan est nécessaire.

Dans ces zones rurales et enclavées les enjeux d'accès au service public sont particulièrement aigus. C'est pourquoi **la garantie d'une antenne pérenne et de taille suffisante permettant l'accueil physique des usagers professionnels qui ont besoin d'une présence de proximité à Lannemezan conditionne l'acceptabilité du projet.**

En cohérence avec l'action du Gouvernement en faveur de la cohésion des territoires visant à rendre accessibles à tous des services publics essentiels et de qualité partout sur le territoire, je veillerai, en tant qu'élu de la circonscription, à ce que cette accessibilité soit assurée pour les entreprises concernées.

Plus généralement, notre territoire demande une attention particulière. A ce titre, il me semblerait intéressant de réunir parlementaires, présidents d'EPCI et différents acteurs des services publics de proximité autour du Président du département des Hautes-Pyrénées, afin d'avoir une vision globale des atouts et besoins de notre territoire. Ce travail en commun constitue un préalable nécessaire à la mise en œuvre de tout nouveau projet de restructuration de nos services publics qui inquiète la population locale.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes salutations les plus respectueuses.



Jean-Bernard SEMPASTOUS,
Député des Hautes-Pyrénées